

Comment peut-on enseigner une culture corporelle ?

How is one to go about teaching a culture of the body?

Programme & résumés des communications

Program & Symposium Abstracts

Montpellier, 29, 30, et 31 mai 1997

Comité d'organisation / Organizing committee:

Gilles Bui-Xuân (M.Cf, Ph.D.) —
Jacques Gleyse (M.Cf, Ph.D.) — Éric De Iéséleuc

Soutien financier / Financial sponsors:

- Le laboratoire « Corps et culture » de l'Université de Montpellier I
- L'AERAPS. (Ass. Francophone pour la Rech. en Activ. Ph. & Sportives).



PREFACE

L'intelligence du corps

Ce CD-ROM accompagne un numéro spécial de la revue *Tréma*. Ce qui distingue ce dernier de tous les numéros précédents, c'est que non seulement il publie les actes d'un colloque, sous forme de « revue papier », ce qui a déjà été réalisé notamment pour la biologie, mais qu'en plus il utilise pour le compléter un nouveau support de diffusion, le CD-ROM.

Si la « revue papier » se contente de proposer au lecteur les conférences plénières du colloque, le CD-ROM a été pensé pour permettre de publier tout ce qu'autorise ce nouveau support, c'est-à-dire non seulement la totalité des communications proposées, mais aussi quantité d'images intégrées, des parties d'allocutions d'ouverture, des extraits filmés des ateliers de pratique — ce qui était une originalité du colloque —, des « fricassées » (pour le dire comme Rabelais) de forums et des images d'ambiance. Bref, si la revue reste plutôt traditionnelle, le CD-ROM utilise à plein une technologie nouvelle qui semble particulièrement bien adaptée au monde des pratiques corporelles. Si la forme de publication des actes du colloque est donc originale, le fond ne l'est pas moins.

« Comment peut-on enseigner une culture corporelle ? » telle est l'interrogation qui sert de thème au colloque organisé conjointement par le Laboratoire *Corps et Culture* de l'Université de Montpellier I et le département E.P.S. de l'IUFM de Montpellier, et soutenu par l'AFRAPS, la Région Languedoc-Roussillon, et le Département de l'Hérault. Cette interrogation est à la fois provocatrice et paradoxale.

Provocatrice, car elle suppose *a priori* qu'une culture corporelle peut s'enseigner, ce qui évidemment conduit immédiatement tout sociologue ou anthropologue à se récrier : « une culture quelle qu'elle soit ne s'enseigne pas, elle se transmet ». Autrement dit, il est particulièrement difficile de savoir comment s'opère le passage de l'adulte à l'enfant, d'une génération à une autre ou d'un « sujet-supposé-cultivé » à un « sujet-supposé-inculte ».

Provocatrice aussi, car elle renvoie d'évidence à une rediscussion approfondie du présupposé stéréotypal, véhiculé dans le champ de l'E.P.S., selon lequel il y aurait des activités « culturelles de référence » (sous-entendu les sports de compétition institutionnalisés et réglementés, ou les danses répertoriées) et d'autres qui ne le seraient pas (par exemple les jeux traditionnels, les activités informelles, les activités inventées par les enseignants, les activités non motrices...). Globalisant et unifiant la notion de culture, la question initiale présuppose de définir une culturalité de référence face à d'autres éléments discriminés comme non culturels. Elle pose également, d'emblée, face

à ce problème, la question de la mobilité ou de l'immobilité de la notion de culture, la question de la reproduction *ad vitam aeternam*, de pratiques closes sur elles-mêmes ou, à l'inverse, d'une dynamique permanente de la culture et, spécifiquement, de ce que l'on suppose pouvoir enseigner de la culture.

Mais, la question posée est également paradoxale dans la mesure où elle revient à dire que le système « culture corporelle » est tellement complexe qu'il est impossible d'en extraire les grandes lignes, l'intelligence. Dans ce cas, à quoi servirait l'école et à quoi servirait l'enseignement ? (Ce n'est pas un hasard si ce colloque succède à celui de Poitiers, intitulé « A quoi sert l'EPS ? ») Et dans ces conditions, comment peut-on prétendre enseigner une culture corporelle ? Accepter d'emblée, comme on voudrait le faire croire de Mauss ou de Bourdieu, qu'une culture se transmet *seulement*, suppose qu'il n'y a que société de reproduction dans laquelle aucun mouvement n'est véritablement possible et dans laquelle l'enseignement scolaire ne servirait qu'à reformuler à l'infini les mêmes catégories. Bref, ce premier point de vue semble, pour les organisateurs du colloque, devoir être discuté, mais il ne peut l'être qu'en fonction de la définition que l'on souhaite donner de la notion même de culture, et qui plus est, de culture du corps.

La notion de culture peut être renvoyée, au-delà de son étymologie qui définit un système de circularité ou une transformation agraire de la nature, à deux visions. La première élitiste, savante, distinctive correspond plutôt à la définition donnée par A. Finkelkraut dans *La défaite de la pensée*. Serait véritablement culturel ce qui résiste au temps et aux modes, en caricaturant : Molière, Mozart, Le Lorrain, Van Gogh ; ne serait pas culturel le rap, le rock, le pop art, ou toute production supposément vite oubliée par l'ensemble du monde humain.

La deuxième correspond à la définition classique de l'ethnologie ou de l'anthropologie : est culture toute transformation, faisant sens, de la nature par l'homme. Ainsi, toute technique du corps est culturelle (dormir, manger, se nourrir, jouer, faire l'amour...) mais aussi, il ne saurait y avoir de véritable hiérarchie entre une culture des « gens de peu » comme le dit Pierre Sansot, ou une culture populaire et une culture oligarchique. Dans cette perspective, est culturel N.T.M. comme Malher, le hip-hop comme le Tai Ji Quan, le cassoulet comme un poème de Nazim Hikmet, le street-basket comme l'athlétisme de haut-niveau, la belote comme le Go. Dans cette deuxième acception, la réponse à la question posée par le colloque devient d'une complexité telle que toute velléité de réponse monovalente est réduite à néant. Le réel culturel, devient en notre monde incommensurable et donc presque irréductible à un enseignement, à moins d'opérer des choix radicaux.

Pourtant, lorsque l'on observe le contenu des communications, qu'il est possible de consulter dans ce CD-ROM, et qui sont au nombre de 52, plénières et ateliers

compris, on constate que deux types au moins de réponses apparaissent. Le premier, plutôt pragmatique, consiste à entériner l'idée que l'on peut enseigner une culture corporelle, ou plutôt ne s'interroge pas vraiment sur le sujet et admet implicitement que cela est possible, en faisant part de propositions concrètes. Le deuxième type de réponse, plutôt épistémologique ou sociologique, récuse *a priori* l'idée d'un possible enseignement d'une culture corporelle ou du moins le rediscute vivement. Pourtant, ce deuxième type de réponses conduit presque toujours à l'idée que certaines zones de cet univers infini sont susceptibles d'être enseignées. Autrement dit, si le point de vue défendu est l'aporie de la question posée par les organisateurs, on perçoit que finalement, en ordonnant davantage, en régularisant certains lieux, en les soumettant à un modèle ou à une classification, des flots de culture corporelle sont peut-être susceptibles d'être enseignés, comme s'ils émergeaient d'une intelligence du corps.

Il reste alors, ce qui n'a été qu'ébauché, à définir des cadres et des modèles d'intelligibilité qui permettraient de savoir, dans les océans de faits culturels (corporels), ce qui relèverait plutôt d'un enseignement et ce qui serait tributaire d'une imprégnation, d'une diffusion ou de tout autre mode de transmission. Cela est très loin d'être négligeable pour la constitution de programmes scolaires ou pour l'intégration de populations étrangères. L'idée de « volume culturel » contraindrait immédiatement l'enseignant à se questionner sur l'optimisation de celui-ci, et par là sur les véritables effets de sa propre intervention.

Ensuite, il est nécessaire d'effectuer un constat sur les types et les catégories d'ateliers et de communications présentés. Seuls, alors que le reproche est souvent fait aux colloques de ne pas allier le « dire et le faire », six ateliers de pratique ont été proposés. Si cela représente une avancée par rapport à la plupart des colloques en E.P.S., ce scotome, cette raréfaction du discours corporel pratique, est pourtant, si l'on veut bien y regarder de plus près, un excellent analyseur de la situation du corps dans l'école. Quoi qu'il en soit, les lecteurs pourront, pour la première fois, trouver des extraits vidéo de ces ateliers dans ce CD-ROM, complément maintenant indispensable du numéro hors série de la revue *Tréma*. Ceci n'aurait pas été possible sans ce nouveau support qui laisse augurer des suites possibles.

Il est de même très surprenant, eu égard au thème du colloque et lorsque l'on observe l'ensemble des communications, de constater que deux grandes catégories (pourtant présentes dans la plaquette initiale) sont carrément absentes, respectivement : les apports des sciences de la vie et de la matière, et la psychologie. Comme si l'on voulait nous persuader que la culture n'a pas d'inscription dans la chair (e)... Comme si l'on voulait nous persuader que la culture ne s'inscrit pas dans l'esprit... Ce point pourtant est largement contesté par le cognitiviste Jérôme Bruner puisque selon lui non

seulement « ...la culture donne forme à l'esprit », mais encore « l'Éducation » est une « entrée dans la culture ». Et la boucle se referme si l'on pense avec Varela (et coll.) à « l'inscription corporelle de l'esprit ». A moins que d'autres enjeux expliquent cette absence, que l'on ne peut que regretter pour l'intérêt général.

Dans le même sens encore, comment peut-on expliquer la quasi absence des « didacticiens des A.P.S. » ? Déficit d'information ? Volonté délibérée ?

Points positifs, à l'inverse, l'on doit se féliciter de la présence de presque trois cents congressistes que l'on ne peut que remercier ici de leur présence et surtout de leur dynamisme et de leur implication active dans l'événement (par exemple au cours des forums et des ateliers de pratique). Sans eux, bien évidemment, rien n'aurait pu se faire. Dans le même sens, la présence de plusieurs canadiens et belges, de suisses, d'italiens, d'allemands, d'un danois et même d'une japonaise témoignent de l'intérêt international suscité par cette manifestation.

La présence enfin, à la même tribune lors de l'ouverture du colloque, du Doyen de la Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique, du Directeur de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres et de l'Inspecteur Pédagogique Régional d'E.P.S. montre les relations de bonne intelligence qui peuvent se nouer autour d'un tel questionnement et de telles manifestations.

La participation de nombreux étudiants a également permis la réussite du Colloque et s'il n'est pas possible de citer ici tous ceux qui ont « mis la main à la pâte » (leurs noms figurent à la page des remerciements du présent CD-ROM), ils trouveront déjà là l'expression de toute la gratitude des organisateurs pour leur compétence, leur capacité d'initiative et leur dévouement.

Enfin, il n'est pas possible de passer sous silence le laboratoire *Corps et culture* et les membres du comité scientifique qui ont accepté d'être les garants scientifiques de cette manifestation.

Le lecteur trouvera donc dans ce CD-ROM la totalité des communications du colloque, prononcées en plénière comme en atelier, avec leurs résumés en français et en anglais. Le CD-ROM (qu'il sera aisé d'utiliser dans les institutions des participants si ceux-ci ne possèdent pas personnellement de lecteur) propose d'accéder à chacune de ces communications grâce à un classement par thème et par auteur. L'utilisateur pourra ainsi naviguer à vue de communication en atelier de pratique, de texte en allocution orale, d'instantané en vidéo, comme bon lui semblera. Il le fera d'autant plus vite que ce CD-ROM s'adresse à des utilisateurs déjà imprégnés d'une nouvelle culture, et que ce sont leurs corps qui utilisent ces derniers média de communication, plus intuitifs et plus sensitifs, et que nous faisons le pari du bon usage de l'intelligence du corps.

La coordination du professeur d'Education Physique et Sportive dans l'éducation à la sécurité routière (art. 230 du nouveau Code de la route - octobre 1994, décret législatif du 30.04.92 n°285)

Coordinateur de la recherche : Prof. Renata Freccero, I.S.E.F. de Turin, Italie
Equipe de la recherche : Enseignants B. Aleandri, S. Alessi, Dr. M. Greca, Dr. E. Manzon
Expérimentation dans le territoire de la Mairie de Nichelino (Turin), Italie.

INTRODUCTION

L'Education à la Sécurité Routière développe le comportement individuel et de groupe dans le temps et dans l'espace par l'intermédiaire de connaissances essentielles pour la croissance graduelle de l'individu, qui doit être toujours plus intégré dans la réalité complexe de la société actuelle.

Afin de réaliser la condition humaine « d'être dans le monde », l'individu a besoin d'un milieu répondant aux nécessités primaires de l'être humain, grâce auquel il peut faire face aux difficultés intérieures et extérieures liées à son intégration sociale dans une réalité toujours plus codifiée et complexe.

L'école devient le point de jonction entre la nature et la culture, entre la famille et la société. La complexe composition organique des différents éléments caractérisant notre réalité est canalisée et dirigée par l'école, à travers un processus d'étude guidé par les enseignants qui sont saisis d'un projet éducatif d'intervention responsable.

La Profession actuelle des différents enseignants doit faire face à des changements remarquables dans la structure d'une composition sociale très complexe et, donc, d'une proposition pédagogique et méthodologique renouvelée.

Pour ce qui concerne la méthode d'enseignement, une véritable responsabilité solidaire est de plus en plus indispensable ; elle devrait se réaliser en partageant les mêmes objectifs et en trouvant des attitudes communes, afin de parvenir aux buts pédagogiques qui s'exercent dans la « matière humaine ».

L'école exige à présent un très haut niveau de compétence pédagogique qui concerne, du point de vue de la responsabilité, tous les éducateurs indépendamment de leurs disciplines particulières d'enseignement.

Les nouvelles compétences professionnelles indiquent de nouvelles stratégies qui doivent construire le savoir et non pas seulement la transmission de celui-ci, afin de garantir l'exacte perception de la réalité à l'aide d'une étude motivée et responsable.

L'école est donc l'instrument essentiel pour aider au bon développement du genre d'éducation qui est ici au centre du discours. Il s'agit en effet d'une éducation qui n'est pas une « matière » ou une « discipline » autonome comme les autres, mais qui a une connotation pédagogique précise dans le développement de ses contenus à l'intérieur des synergies mises en actes par les différents enseignants de tous les degrés scolaires.

La programmation de l'éducation à la Sécurité Routière doit être réalisée à travers des modèles de programmation interdisciplinaire organisés de concert dans les Conseils de Classe, où l'enseignant d'ED. PHYSIQUE représente « l'enseignant référent » de l'Education Routière.

Conformément aux buts pédagogiques, c'est le Conseil des Professeurs qui donne les indications générales pour la programmation de l'E.R., dans le cadre des autres dimensions transversales de la formation des élèves qui doivent être contenues et harmonisées à l'intérieur du projet éducatif d'Institut (P.E.I.).

C'est toujours du ressort du Conseil des Professeurs de déterminer l'horaire pour les activités d'E.R., les ressources et les conditions nécessaires pour l'organisation et la réalisation de cet enseignement. En particulier les Conseils de Classe, récepteurs des indications générales du Conseil des

Professeurs, élaborent ensuite un projet personnel d'E.R. au moment de la programmation du curriculum des études.

Les contenus sont tirés directement de l'art. 230 du Nouveau Code Routier.

En conclusion les Conseils de Classe peuvent aussi définir les objectifs particuliers et, par conséquent, l'organisation des contenus dans le respect des principes de la continuité didactique selon les différents degrés scolaires

L'autonomie des différents Conseils dans la programmation peut indiquer, d'une fois à l'autre, les contributions thématiques que chaque discipline du curriculum peut offrir à l'élaboration et à la réalisation du Projet de Formation.

Le projet réalisé dans les Ecoles de la Commune de NICHELINO est une occasion pour une nouvelle élaboration théorique et pratique d'une expérience éducative de genre interdisciplinaire. Celle-ci a concerné l'ECOLE MATERNELLE, PRIMAIRE et « MEDIA » (l'école « media » italienne correspond à peu près au collège français), et se présente comme un instrument de vérification et de critique pour de nouvelles expérimentations et approfondissements auprès d'autres écoles qui ressentent, tout particulièrement, l'exigence de répondre à la demande de leurs usagers.

ETUDE

- CONNAITRE pour :
- communiquer
 - découvrir et se reconnaître
- COMPRENDRE pour :
- comprendre les règles
 - savoir se conduire
- APPLIQUER pour :
- utiliser dans un usage personnel et correct
 - promouvoir son identité et son autonomie
- EVALUER pour :
- partager les valeurs liées aux règles
 - développer sa personnalité

Tableau aux soins du coordonnateur Prof. R. Freccero

	INTELLIGENCE	
ÉTUDE		RÉFLEXIONS
SAVOIR DU SAVOIR	TRANSDISCIPLINARITÉ	COLLABORATION
ROLES		FACULTÉ D'ADAPTATION
ACTIVITÉ DE MÉTACONNAISSANCE		MÉTAPÉDAGOGIE
(de maîtrise de soi et réflexion)		

PEDAGOGIE DU PROJET

LES NIVEAUX DE L'ETUDE

- CONNAISSANCE : CAPACITE DE MEMORISATION
CAPACITE D'OBSERVATION
CAPACITE D'ATTENTION
CAPACITE DE DESCRIPTION
- COMPREHENSION : COMPRENDRE LE MESSAGE ; ETRE CAPABLE DE LE
FORMULER A NOUVEAU ET DONC D'EN MODIFIER LA
FORME
- APPLICATION : CE NIVEAU IMPLIQUE LA CAPACITE D'APPLIQUER UNE
REGLE JAMAIS RENCONTREE A L'AVANCE
- EVALUATION : A CE NIVEAU DE L'ETUDE IL EST POSSIBLE DE PLACER LA
CAPACITE D'ANALYSE ET DE SYNTHESE QUI REPRESENTE LE
NIVEAU PLUS PROCHE DE LA PENSE CREATRICE.

TRANSDISCIPLINARITE
ECOLE MATERNELLE

Le corps et le mouvement
A travers l'activité motrice
développement des capacités
sensorielles et perceptives et
maîtrise de sa conduite (la conduite
dans la rue doit être caractérisée
par le respect réciproque)

Les discours et les mots :

Les symboles, les
panneaux, les signaux de
la circulation routière sont
des messages en code qui
doivent être compris

L'espace, l'ordre, la
mesure :

Découvrir les
caractéristiques précises
de la signalisation routière
et les comportements
obligatoires (classer et
s'orienter)

EDUCATION
A LA
SECURITE
ROUTIERE

Les choses, le temps et la
nature :

Les changements de la
route, les fonctions de
ceux qui opèrent sur les
routes, les différents
moyens de transport

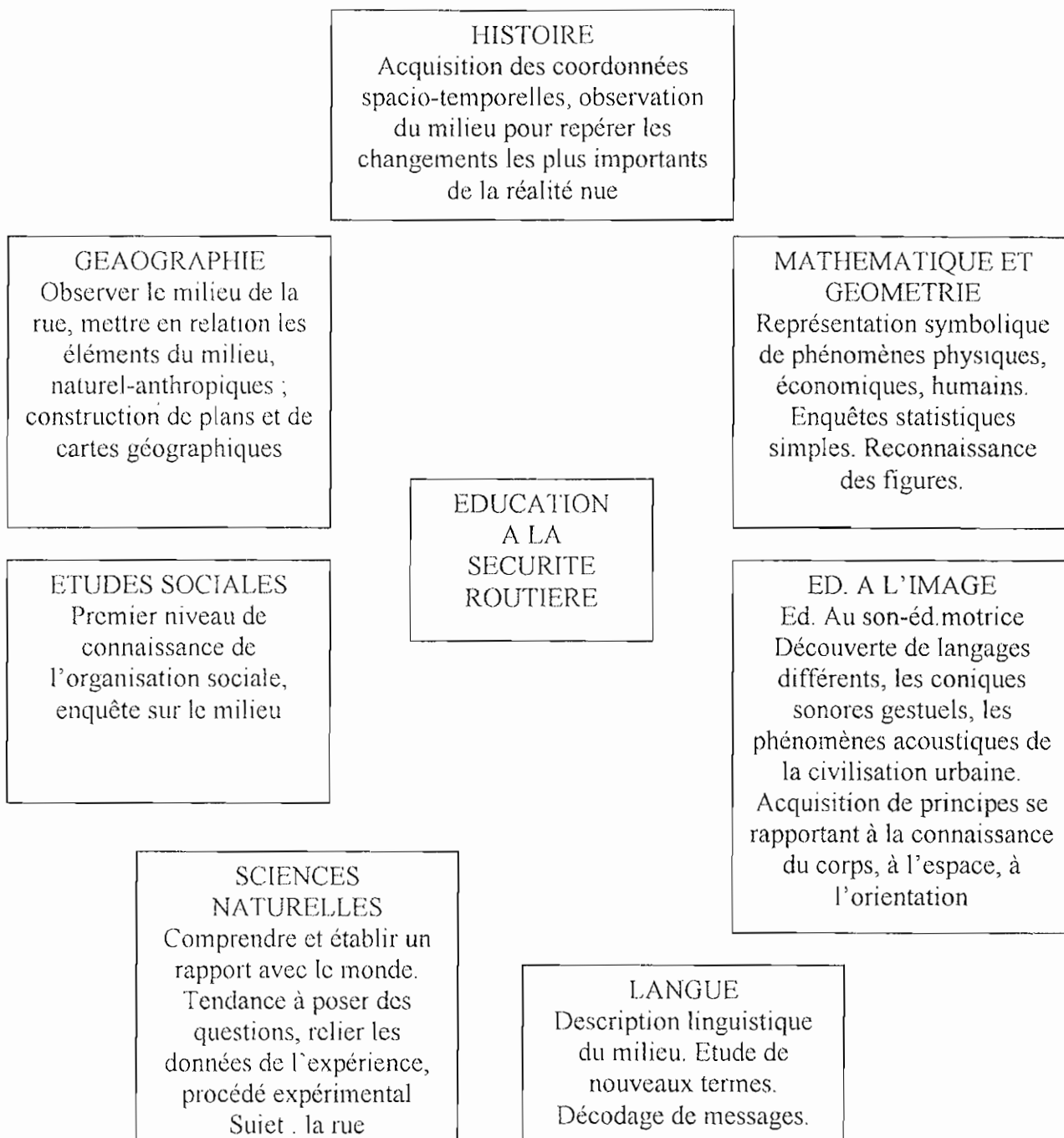
Le soi et l'autre :

Les règles qu'il faut
respecter dans la rue pour
sa sécurité et celle
d'autrui ; respect des lieux
et des espaces communs.

Messages, formes et médias :

Messages visuels et sonores à
comprendre et à représenter ;
découverte de la relation
symbole-forme-signification

TRANSDISCIPLINARITE
ECOLE PRIMAIRE



Afin de connaître le milieu « rue » il est opportun de projeter un parcours enrichi des apports de toutes les disciplines.
L'expérience de l'élève doit devenir connaissance réflexe formalisée et systématisée.

TRANSDISCIPLINARITE

Les objectifs spécifique

Pour les ECOLES « MEDIE »

Aux soins de Freccero

Ed. Physique
Sciences naturelles
Ed. Technique
Géographie
Ed. Musicale

IVè Objectif spécifique
-Education au milieu-
Pollution acoustique et
du milieu ambiant

Ed. Physique
Sciences naturelles
Et. Technique
Mathématiques

Vè Objectif spécifique
-Eduquer à une correcte viabilité-
Connaissance des différentes routes

EDUCATION
ROUTIERE

IIIè Objectif spécifique
-Education à la santé-
(alcool-drogues-fumée)
(secours d'urgence-
statistiques des accidents)

Ed. Physique
Géographie
Ed. Technique

Ier Objectif spécifique
-Eduquer à la communication-
Visuelle-mimique-verbale et
pas une Histoire de la
communication

IIè Objectif spécifique
-Eduquer à un comportement correct-
Respect des règles civique

Lettres
Langue
Histoire
Ed. Technique

Ed. Physique
Insctruction civique
« vigili » (agents de police
particuliers s'occupant de la
viabilité)

Développement des unités d'enseignement par rapport aux quatre niveaux d'étude

1er NIVEAU D'ÉTUDE – CONNAISSANCE ÉCOLE PRIMAIRE

I^{ère} Unité d'enseignement

(Coordination des enseignants d'éducation motrice et développement de la part des autres domaines disciplinaires)

Sujet de la sécurité routière : moyens de communication : langages et codes.

Objectif socio-affectif : développement des capacités à communiquer.

DÉVELOPPEMENTS :

- les langages verbaux et non verbaux dans le milieu « rue » et leurs significations
- la relation symbole-forme
- le code conventionnel des signaux de la circulation routière
- les formules de politesse

II^{ème} Unité d'Enseignement

(Coordination et développement de la part de l'éd. motrice)

Sujet de la sécurité routière : moyens de communication : moi et les autres.

Objectif socio-affectif : développement des capacités à communiquer.

Développement :

- I – le schéma corporel
- II - contrôle et coordination des mouvements
- III - le soi et les autres
- IV - nous et la rue

Propositions se rapportant à l'Education motrice :

I^{er} OBJECTIF DE FORMATION

Connaissance de son corps se rapportant à :

connaître soi-même et son corps (proposition pratique : imitation du comportement des personnages d'un conte).

Il est entre autre possible d'organiser des jeux sur la dominante (tir à la cible et jeux avec la balle).

II^{ème} OBJECTIF DE FORMATION

Parcours en salle de gym sous forme de gymkhana avec la balle et sans la balle.

L'équilibre aussi est compris à l'intérieur de cette activité de contrôle et de coordination.

III^{ème} OBJECTIF DE FORMATION

Connaissance du corps des autres mis en relation avec sa personne (par exemple : en salle de gym, une file d'enfants avec leur main droite placée sur l'épaule droite du camarade qui se trouve devant ; le jeu des frères siamois ; un jeu qui se déroule en cercle selon des règles établies à l'avance et selon les indications et les directions choisies par l'enseignant ; et encore : le jeu du peintre où il faut reproduire les contours des mains des camarades, ou bien : les enfants sont disposés par couple, l'un derrière l'autre, au signal du départ donné par l'enseignant, ils doivent dessiner sur le dos du camarade qui est devant de simples traits que celui-ci doit reproduire sur une feuille sans se tourner).

IV^{ème} OBJECTIF DE FORMATION

Jeux de simulation du milieu routier réalisés sous forme de dramatisation et d'activités ludiques et motrices (par exemple le jeu de la viabilité : au centre de la salle de gym il faut délimiter une zone rectangulaire destinée aux piétons et entourée par une rue à sens unique- chaussée ; au milieu de chaque coté de la salle de gym il faut disposer une série de passages cloutés faits en papier blanc ou marqués avec de la craie. Tout près de ces quatre passages quatre enfants sont placés pour jouer le rôle du feu, ils ont en effet à leur disposition trois feux selon les nécessités- jaune, rouge, vert. Les autres enfants sont répartis en deux groupes dont l'un reste à l'intérieur de la zone rectangulaire et joue le rôle des piétons et l'autre va se placer sur la chaussée dans le rôle des automobilistes ayant exprès même un petit volant en carton. Ce sera alors l'enseignant à organiser le jeu en choisissant d'une fois à l'autre la couleur des feux. Les deux groupes s'échangent alternativement leurs rôles).

IIe NIVEAU D'ÉTUDE- COMPRÉHENSION ÉCOLE PRIMAIRE

I^{ère} Unité d'Enseignement

(Coordination des enseignants d'éd. Motrice et développement interdisciplinaire)

Sujet de la sécurité routière : éléments constitutifs de la circulation : les règles

Objectif socio-affectif : découvrir la valeur de la règle

DÉVELOPPEMENTS :

- les règles pour marcher
- les règles pour traverser la rue (le feu et les passages cloutés)
- les règles pour un usage correct des transports publics
- les règles pour respecter les signaux de la circulation routière

II^{ème} Unité d'Enseignement

(Coordination et développement de la part de l'éd. motrice)

Sujet de la sécurité routière : éléments constitutifs de la circulation : les comportements corrects

Objectif socio-affectif : développement de son identité et de l'autonomie personnelle

DÉVELOPPEMENTS:

- le piéton sur le trottoir
- le piéton sur la chaussée
- le cycliste sur la chaussée
- les comportements incorrects des piétons et des cyclistes
- les comportements corrects des passagers d'un moyen de transport public ou privé (en voiture avec papa ou maman)

L'OBJECTIF DE FORMATION des deux Unités d'Enseignement est développé par l'enseignant d'Éducation motrice dans un milieu naturel pour la compréhension des règles et des rôles.

III^{ème} NIVEAU D'ÉTUDE- APPLICATION ÉCOLE PRIMAIRE

I^{ère} Unité d'enseignement

(coordination des enseignants d'éd. motrice et développement interdisciplinaire)

Sujet de la sécurité routière : éléments dynamiques de la circulation : observer pour appliquer

Objectif socio-affectif : développement des capacités d'appliquer les règles

DÉVELOPPEMENTS :

- le milieu « rue » de notre quartier
- les situations, les phénomènes, les personnes
- les différentes fonctions de ceux qui opèrent dans la rue
- les différents moyens de transport

II^{ème} Unité d'Enseignement

(Coordination et développement de l'éd. motrice)

Sujet de la sécurité routière : éléments constitutifs de la circulation : application des comportements corrects.

Objectif socio-affectif : développement et vérification de son autonomie

DÉVELOPPEMENTS :

- parcours structurés en salle de gym et/ou dans un milieu naturel
- jeux pour l'application des règles fondamentales de la sécurité routière
- visite guidée dans le quartier autour de l'école
- transposition graphique et picturale des expériences vécues

OBJECTIF DE FORMATION : confirmation de l'accomplissement de l'étude à travers l'application des règles fondamentales de la sécurité routière (par exemple : le jeu du loto ou le jeu du « vole le signal »).

IV^{ème} NIVEAU D'ÉTUDE- ÉVALUATION ÉCOLE PRIMAIRE

I^{ère} Unité d'Enseignement

(Coordination des enseignants d'éd. motrice et développement interdisciplinaire)

Sujet de la sécurité routière : éléments dynamiques de la circulation : les changements dans le temps

Objectif socio-affectif : développement des capacités à partager les valeurs liées aux règles

DÉVELOPPEMENTS :

- les transformations de la rue dans le temps
- les transformations des différents véhicules à moteur et non à moteur
- les changements du milieu ambiant dans le temps : les sons, les bruits, la pollution
- l'évolution et les involutions du vécu quotidien

II^{ème} Unité d'Enseignement

(Coordination des enseignants d'éd. motrice et développement interdisciplinaire)

Sujet de la sécurité routière : les moyens de communication

Objectif socio-affectif : développement de son identité, autonomie et responsabilité

DÉVELOPPEMENTS :

- évaluation du sens du danger
- lecture et analyse d'horaires très simples des transports publics
- lecture et analyse de cartes routières très simples
- les parcours les plus convenables pour rejoindre un lieu préétabli
- les coûts et la consommation liés à la viabilité, en qualité de piétons ou de passagers de moyens de transport publics ou privés

Développement des unités d'enseignement par rapport aux quatre niveaux d'étude

I^{er} NIVEAU D'ÉTUDE - CONNAISSANCE ÉCOLE « MEDIA »

I^{ère} Unité d'Enseignement

(Coordination de l'enseignant d'éd. physique et développement interdisciplinaire)

Sujet de la sécurité routière : moyens de communication: langages et codes

Objectif socio-affectif : développement de la capacité de communication (objectif de formation)

Objectifs disciplinaires généraux : à développer au moment de la nouvelle élaboration des unités

OBJECTIFS :

- 1) Observer pour connaître :
 - la morphologie routière
 - les langages verbaux et non verbaux dans le milieu de la rue
 - le code conventionnel des signaux de la circulation routière
 - les règles conventionnelles de la route
 - les moyens de transport
- 2) Lire pour connaître :
 - les signaux de la circulation routière
 - le code routier
 - les cartes routières
 - les différents milieux
- 3) Écouter pour reconnaître :
 - les sons conventionnels
 - les bruits
 - le milieu où je me trouve

II^{ème} Unité d'Enseignement

(Coordination et développement de l'enseignant d'éd. physique)

Sujet de la sécurité routière : moyens de communication : moi et les autres

Objectif socio-affectif : développement de la capacité de communication (objectif de formation)

Objectifs disciplinaires généraux : à développer avec les enseignants d'Éducation Physique

OBJECTIFS :

- 1) Développer les habiletés motrices pour :
 - la consolidation du schéma corporel
 - la consolidation des schémas moteurs
 - la coordination des mouvements
 - la connaissance des règles fondamentale du jeu d'équipe

Les OBJECTIFS de FORMATION n'ont pas ici d'explication plus ample à cause de l'étendue et de la complexité des activités possibles proposées qui ne trouveraient pas de place suffisante dans cette publication. L'explication aura lieu lors du compte rendu oral.

II^{ème} NIVEAU D'ÉTUDE- COMPRÉHENSION ÉCOLE « MEDIA »

I^{ère} Unité d'Enseignement

(Coordination de l'enseignant d'éd. physique et développement interdisciplinaire)

Sujet de la sécurité routière : les éléments constitutifs de la circulation

Objectif socio-affectif : découvrir la valeur de la règle (objectif de formation)

Objectifs disciplinaires généraux : à développer au moment de la nouvelle élaboration des unités d'enseignement

OBJECTIFS :

- 1) Observer pour comprendre :
 - le milieu où je me trouve
 - les règles du piéton
 - les règles du cyclistes
 - les règles du motocycliste
 - les règles du passager d'un moyen de transport public et/ou privé
 - les règles alimentaires pour voyager
- 2) Lire pour comprendre :
 - les règles fondamentales du code routier considérées en fonction des devoirs et des droits de l'utilisateur
 - le langage du plan et de la carte topographique
- 3) Comparer pour comprendre :
 - la transformation de la route et ses différentes évolutions
 - le règlement européen fondamental dans le domaine de l'éducation routière
 - les éléments de la sécurité sur la route

II^{ème} NIVEAU D'ÉTUDE - COMPRÉHENSION ÉCOLE « MEDIA »

II^{ème} Unité d'Enseignement

(Coordination de l'enseignant d'éd. physique et développement interdisciplinaire)

Sujet de la sécurité routière : éléments constitutifs de la circulation : les comportements corrects

Objectif socio-affectif : développement de son identité et de l'autonomie personnelle (objectif formation)

Objectifs disciplinaires généraux : à développer au moment de la nouvelle élaboration des unités d'enseignement

OBJECTIFS :

- 1) Observer pour comprendre :
 - le comportement correct du piéton
 - cycliste
 - motocycliste
 - passager des moyens de transport publics et/ou privés
 - les éléments du premier secours et les bonnes habitudes alimentaires
 - les dangers dus à la pollution
 - les éléments fondamentaux d'un véhicule à pédale ou à moteur
 - le bon usage des pistes cyclables du quartier et/ou des villes
- 2) Développer pour comprendre :
 - les habitudes, conscientes de sa motricité par rapport aux autres et aux langages verbaux et non verbaux du code routier

III^e NIVEAU D'ÉTUDE- APPLICATION **ÉCOLE « MEDIA »**

I^{ère} Unité d'Enseignement

(Coordination de l'enseignant d'éd. physique et développement interdisciplinaire)

Sujet de la sécurité routière : éléments dynamiques de la circulation : observer pour appliquer

Objectif socio-affectif : développement de la capacité d'appliquer les règles (objectif de formation)

Objectifs disciplinaires généraux : à développer au moment de la nouvelle élaboration des unités d'enseignement

OBJECTIFS :

- 1) Observer, lire, comprendre, analyser, comparer, classer, synthétiser pour utiliser de manière consciente :
 - la signalisation des routes
 - son quartier et les différentes parties de la ville
 - le territoire urbain et extra-urbain
 - les rues et les routes
 - les parcs de la ville et hors de la ville
 - l'hygiène alimentaire
 - les éléments du secours d'urgence
 - les différents moyens de transport
 - les services offerts par la Commune, par l'A.C.I. (Automobile Club d'Italia) par le Touring Club et par les différents organismes s'occupant du service des usagers des routes

II^{ème} Unité d'Enseignement

(Coordination et développement de l'enseignant d'éd. physique)

Sujet de la sécurité routière : éléments constitutifs de la circulation : l'application des comportements corrects

Objectif socio-affectif : développement et vérification de son autonomie (objectif de formation)

Objectifs disciplinaires généraux : à développer au moment de la nouvelle élaboration des unités d'enseignement

OBJECTIFS :

- 1) Le développement des habiletés motrices pour appliquer des comportements corrects :
 - Parcours organisés sous forme de jeu en salle de gym et/ou dans un milieu naturel
 - Exercices pour développer l'attention et les réflexes
 - Exercices visant au développement des trajectoires et des distances

IV^e NIVEAU D'ÉTUDE- ÉVALUATION ÉCOLE « MEDIA »

I^{ère} Unité d'Enseignement

(Coordination de l'enseignant d'éducation physique et développement interdisciplinaire)

Sujet de la sécurité routière : les éléments dynamiques de la circulation

Objectif socio-affectif : développement de la capacité à partager les valeurs liées aux règles

Objectifs disciplinaires généraux : à développer au moment de la nouvelle élaboration des unités d'enseignement

OBJECTIFS :

- 1) Observer, lire, comprendre, analyser, comparer, classer, pour évaluer :
 - les transformations des routes et du système de la viabilité et de communication dans le temps
 - les transformations des différents véhicules à moteur et non à moteur
 - les changements du milieu ambiant dans le temps: la pollution du milieu ambiant et la pollution acoustique
 - l'augmentation des dangers et des accidents sur la route

II^{ème} Unité d'Enseignement

(Coordination de l'enseignant d'éducation physique et développement interdisciplinaire)

Sujet de la sécurité routière : les moyens de communication

Objectif socio-affectif : développement de son identité, autonomie et responsabilité (objectif de formation)

Objectifs disciplinaires généraux : à développer au moment de la nouvelle élaboration des unités d'enseignement

OBJECTIFS :

- 1) Savoir établir et évaluer :
 - l'idée de danger
 - Savoir lire et analyser:
 - des horaires des différents moyens de transport public, aussi bien urbain qu'extra-urbain
 - des plans et des cartes routières aussi bien simples que complexes
 - Savoir évaluer:
 - les parcours les plus convenables pour rejoindre un lieu préétabli
 - les coûts, la consommation et la fatigue liés à la viabilité, en qualité de piétons, de cyclistes, de motocyclistes ou de passagers de moyens public et/ou privés rapport à un lieu préétabli

BIBLIOGRAPHIE

- I) "Programmi e orari di insegnamento, criteri orientativi per le prove d'esame e relative modalità di svolgimento" a cura del Ministero della Pubblica Istruzione, Direzione Generale, Istruzione Primaria e Secondaria di I e II grado. Istituto poligrafico e Zecca dello Stato, Roma 1994.
- II) "La perspective transdisciplinaire en éducation physique", par Bernard Xavier René, Cruise, Université de Poitiers, 1994.
- III) "Insegnare come didattica delle discipline" a cura di De Bartolomeo e AAVV. Edizioni Tecnodid, Napoli, 1993.
- IV) "La disponibilità ad apprendere, dimensioni emotive nella scuola e formazione degli insegnanti", a cura di Blandio-Granieri; Ed. Raffaello Cortina, Milano, 1995.
- V) "ACI con sicurezza...programma di Educazione Stradale per la scuola media inferiore"; a cura del Settore Educazione e Sicurezza Stradale dell'ACI, tipografia STA-GRA-ME, Napoli, 1996.
- VI) "Manuale di Educazione Stradale" Provveditorato agli Studi di Trieste, di P.Crozzoli, Trieste, 1993.
- VII) "Didattica del Corso di Guida Sicura" presso il Centro di Varano di Melegari diretto da Andrea de Adamich, 1995.
- VIII) "Didattica del Corso di Guidare Sicuro", presso il Centro di Settimo Torinese diretto da Massimo Argonauta e Corrado Cusi, 1996.
- IX) "Dispensa del Corso Complementare di Educazione alla Sicurezza Stradale" diretto da Freccero Renata in collaborazione con A De Adamich, Opera Universitaria, ISEF, 1995.
- X) "Psicologia" a cura di Ernest Hilgard, Ed. Giunti, Firenze, 1971.
- XI) "Psicologia e identità della Persona" di A.Rizza, Cooperativa l'Arca, Torino, 1994.
- XII) "Studio del gruppo e formazione degli insegnanti" di E.Richardson. Giunti, Firenze, 1973.
- XIII) "Dall'infanzia alla preadolescenza" di G.Petter, Giunti, Firenze, 1974.
- XIV) "Introduzione alla psicologia - Psicologia dinamica", Ed. LAS - Roma, Ateneo Salesiano, Roma, 1976.
- XV) "Scienza dell'educazione e problemi dei giovani nella scuola" a cura di E.Baraldi; Centro Programmazione Editoriale di Modena, Modena 1983.
- XVI) "Dal bambino all'adolescente: la costruzione del pensiero", J.Piaget. La Nuova Italia, Firenze, 1972.
- XVII) "Per un curriculum continuo di formazione sociale nella scuola di base. Coordinate di una ricerca-azione" a cura di E.Bergomi, M. Gusso, S.Citterio, Quaderni IRRSAE, Lombardia, 1994.
- XVIII) "Concettualizzazione ed insegnamento" in "Concetti e conoscenza", a cura di Damiano e Pontecorvo, Loescher, Torino, 1983.
- XIX) "L'unità didattica e i mediatori" in "Proposte per la continuità" a cura di Gobbi, IRRSAE, Lombardia, 1994.
- XX) "Scuola Duemila", programmazione educativa e didattica, a cura di G.Casalini, Girgenti Editore, Milano 97.
- XXI) "Norme del Nuovo Codice della Strada", A.C.I. Editore Roma 1994.

- XXII) "Operazione Codice" Direzione Generale della Viabilità e Mobilità Urbana ed extraurbana Ministero dei Lavori Pubblici - Progetto Editoriale Giunti Firenze 1995.
- XXIII) "I principi fondamentali dell'Educazione fisica" I vol. della Teoria della attività motorie educative, Enrile-Invernici, Società -Stampa Sportiva, Roma 1979.

REVUES

- 1) "Educazione fisica e sport nella scuola" bimestrale Ed. FIEFS, Roma, anni consultati 96/97
- 2) "Panathlon International", Dresservice, Genova. mensile anni consultati 96/97.
- 3) "Scuola e didattica". Ed. LA SCUOLA, Brescia mensile anni consultati 96/97
- 4) "Nuova Secondaria" 15 marzo 1997 Ed: La Scuola Beresci.
- 5) "Scuola Città" 31 gennaio 1997 La Nuova Italia Firenze.
- 6) "Scuola - Responsabilità della scuola" mensile, La Nuova Italia, FI, 31-1-1997.
- 7) "Scuola Viva" mensile SEI Torino 1 gennaio 1997.
- 8) Cataloghi e sussidi didattici a cura dell'ACI per la Scuola Roma 1996/97

Comité Scientifique International

- Pr. Pierre Arnaud** Lyon — France
Université Claude Bernard
- Marco Astolfi** Lausanne — Suisse
Université de Lausanne, Faculté des Sports
- Dr. Gilles Bui-Xuân** Montpellier — France
Université de Montpellier I
- Pr. Ghislain Carlier** Louvain-la-Neuve — Belgique
Université Catholique de Louvain-la-Neuve
- Dr. Daniel Denis** Versailles — France
Université de Paris XI, Orsay
- Pr. Jean-Michel Dusseau** IUFM de Montpellier Montpellier — France
- Dr. Renata Freccero** Turin — Italie
Institut d'Éducation Physique
- Dr. Jacques Gleyse** Montpellier — France
IUFM de Montpellier
- Dr. Yves Gougeon** Lille — France
Fac. des Sci. du Sport et de l'Éd. Physique

Illustrations de Robert DOISNEAU

tirés du livre :
DOISNEAU R. & CAVANNA, *Les Doigts Pleins d'Encre*, Poitiers,
Éditions Hoëbeke, 1989.

◆ Ph. de 1^{re} de couv. : page 53 (du livre de R. DOISNEAU).

Photo ci-contre : page 43 (idem.) ▶

- Pr. Jacques Guigou** Montpellier — France
Université de Montpellier III & IUFM
- Pr. Françoise Labridy** Nancy — France
Fac. des Sci. du Sport et de l'Éd. Physique
- Dr. Jean Le Boulch** Dinard — France Florence — Italie
Institut Sup. d'Éduc. Phys. de Florence
- Pr. Yvon Leduc** Montréal — Canada
Université du Québec à Montréal
- Dr. Yves Le Pogam** Montpellier — France
Université de Montpellier I
- Dr. Anne Marcellini** Montpellier — France
Université de Montpellier I
- Dr. Nancy Midol** Nice — France
Fac. des Sci. du Sport et de l'Éd. Physique
- Pr. Pierre Parlebas** Paris — France
Université de Paris V, Sorbonne
- Dr. Geneviève Rail** Ottawa — Canada
Université d'Ottawa
- Dr. Bernard-Xavier René** Poitiers — France
C.R.U.I.S.E.
- Pr. Gerhardt Treutlein** Heidelberg — Allemagne
Sportschule
- Pr. Michèle Verdelhan** Montpellier — France
IUFM et Université de Montpellier III
- Pr. Georges Vigarello** Paris — France
Université de Paris VIII

